

Programme de formation
"Gérer les risques professionnels
Dirigeants / Managers "

Objectifs pédagogiques et contenu de la formation
1ere demi-journée

1. Obligations de l'employeur et de l'encadrement

- Responsabilité civile et faute inexcusable
- Responsabilité pénale

2. L'organisation de la prévention et rôle des acteurs

3. Les contrôles réglementaires

- Les principaux contrôles réglementaires pour le secteur des Loisirs Actifs
- Différents acteurs du contrôle réglementaires (exploitant, organismes de contrôle)

2ème demi-journée

4. Les formations réglementaires

- Les principales formations réglementaires pour le secteur des Loisirs Actifs

5. L'évaluation des risques : comment ça marche ?

- Définitions : risque, dommage, prévention, protection
- les 9 principes de prévention

6. L'évaluation des risques : du DUERP au Plan d'Action

- Passage du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels au Plan d'Action
- Gérer son plan d'action à court, moyen et long terme

Fil rouge : prévenir et gérer un accident grave

Objectifs de fin de formation : à la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

- *Prendre en compte les aspects réglementaires en santé et sécurité du travail dans leur travail, notamment responsabilité civile et pénale*
- *Clarifier les rôles et missions des acteurs*
- *Connaître les principales obligations de contrôle des équipements de travail et de formation des salariés.*
- *Planifier des actions de prévention en cohérence avec les 9 principes de prévention réglementaires*

Public : exploitant, dirigeant ou personne en charge des risques au sein d'un parc de loisirs

Prérequis : pas de prérequis

Effectif : minimum 8 - maximum 15

Date: mardi 5 et mercredi 6 novembre 2019

Durée : 7 heures (1 journée)

Lieu : Vittel

Moyens pédagogiques : Exposés du formateur avec questions / réponses, Vidéoprojection des supports (PPT, films, grilles d'analyse, etc., Echanges autour de cas réels vécus par le formateur et les participants, Exercices individuels et/ou en sous groupes

Moyens techniques : salle équipée de paperboard, vidéoprojecteur, tables en U modulables pour les ateliers.

Encadrement Cabinet3 SAConseil

Suivi et appréciation des résultats :

- ✓ Feuilles de présence signées par stagiaires et formateur par ½ journée.
- ✓ Attestation individuelle de fin de formation.
- ✓ Evaluation formative continue durant la formation : QCM, questionnaire oral à la fin de chaque module pour vérifier l'acquisition des concepts, mises en situation.
- ✓ Questionnaire individuel de satisfaction à chaud, en fin de formation

SLA

Tél. : 07 77 23 56 31- Mail : h.barbe@snepa.org

Siège social : 67 rue St Jacques 75005 Paris

N° Siret : 487 427 296 000 32 - N° de déclaration d'activité : 11755711775